

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision du Président n°2026-013

Objet : Marché public - Consultation pour la passation d'un marché de travaux - Purge du réseau d'assainissement rue de la Libération à Lachapelle-sous-Chaux

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10,
- le décret n°2022-1683 du 28 décembre 2022 modifié par le décret n°2024-1217 du 28 décembre 2024 portant diverses modifications du code de la commande publique,
- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020, portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant

- l'affaîssement des fouilles au droit du réseau d'assainissement existant,
- la nécessité de réaliser des travaux de purge,

DECIDE

Article 1^{er} : de lancer une consultation, pour un marché de travaux, consistant en la réalisation de purge de la fouille du réseau d'assainissement, rue de la Libération,

Article 2 : de valider l'estimation des travaux à 45 000 € HT,

Article 3 : de signer le marché afférent avec l'attributaire, sous réserve du résultat de la consultation et de l'analyse des offres,

Article 4 : d'intégrer cette dépense au budget 2026,

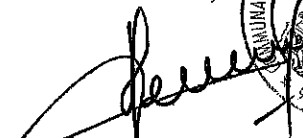
Article 5 : ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2.

Visa préfectoral

Etueffont, le 13 février 2026

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER.